

2016

**MISE À JOUR RÉDACTIONNELLE 2019
VERSION 1.1**

Ces objectifs de la formation s'appliquent à ceux qui ont commencé leur formation à compter du 1^{er} juillet 2016.

DÉFINITION

La radiologie interventionnelle est une surspécialité de la radiologie diagnostique qui inclut un large éventail d'interventions peu invasives, d'interventions diagnostiques et thérapeutiques guidées par imagerie.

Le radiologiste interventionnel fait preuve d'une expertise en : imagerie diagnostique et radioprotection; interventions peu invasives guidées par imagerie; évaluation et prise en charge de patients candidats aux interventions guidées par imagerie; prise en charge des complications survenant à la suite d'interventions guidées par imagerie, incluant sans s'y limiter les soins aux patients hospitalisés, et l'invention et l'innovation continue de nouvelles techniques, appareils et interventions.

L'éventail de maladies et d'organes visés par les interventions diagnostiques et thérapeutiques guidées par imagerie est très large et en constante évolution, et inclut sans s'y limiter, les maladies et éléments des systèmes vasculaire, gastrointestinal, hépatobiliaire, génito-urinaire, pulmonaire, musculo-squelettique et neurologique. Les radiologistes interventionnels fournissent l'évaluation et la prise en charge de patients pertinentes aux interventions guidées par imagerie de manière indépendante ou en collaboration avec d'autres médecins.

OBJECTIFS

Au terme de sa formation, le résident doit être un surspécialiste compétent en radiologie interventionnelle et pouvoir assumer le rôle de consultant dans la surspécialité. Il doit comprendre les fondements théoriques de la discipline, y compris ses assises en science et en recherche, tels qu'ils s'appliquent à la pratique médicale

Seuls les candidats ayant reçu le certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en radiologie diagnostique peuvent être admissibles au certificat en radiologie interventionnelle. Un maximum d'une année de formation en radiologie interventionnelle peut être entreprise au cours des 36 derniers mois de la formation en vue de l'obtention du certificat en radiologie diagnostique.

Les résidents doivent démontrer qu'ils ont les connaissances, les compétences et le comportement nécessaires pour offrir à une population diversifiée un service et des soins efficaces et axés sur le patient. Dans tous les aspects de la pratique de la discipline, le diplômé doit pouvoir aborder de façon professionnelle les questions d'éthique, de genre, d'orientation sexuelle, d'âge, de culture, d'origine ethnique et de croyances.

COMPÉTENCES EN RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE

Après avoir terminé sa formation, le résident aura acquis les compétences suivantes et sera efficace dans les rôles suivants :

Expert médical

Définition :

En tant qu'*experts médicaux*, les radiologistes interventionnels jouent tous les rôles CanMEDS et utilisent leur savoir médical, leurs compétences cliniques spécialisées et leurs attitudes professionnelles pour dispenser des soins axés sur les patients. Le rôle d'*expert médical* est le rôle pivot du médecin dans le cadre CanMEDS.

Compétences clés et habilitantes : Les radiologistes interventionnels peuvent...

1. Travailler efficacement comme conseillers en jouant tous les rôles du cadre CanMEDS pour dispenser des soins médicaux optimaux, respectueux de l'éthique et axés sur les patients

- 1.1. Donner une consultation, et notamment présenter des évaluations et des recommandations bien documentées, oralement, par écrit ou par voie électronique, pour répondre à une demande d'un autre professionnel de la santé
- 1.2. Utiliser toutes les compétences CanMEDS pertinentes à la radiologie interventionnelle
- 1.3. Définir les problèmes éthiques pertinents qui surgissent dans la prestation des soins aux patients et y répondre de façon appropriée
- 1.4. Établir un ordre des priorités efficace quant à leurs obligations professionnelles face à de nombreux patients et problèmes
- 1.5. Prodiguier des soins fondés sur la compassion et axés sur les patients
- 1.6. Reconnaître les dimensions déontologiques de la prise de décision en médecine et en tenir compte
- 1.7. Démontrer leur expertise médicale ailleurs que dans les soins aux patients, notamment en témoignant comme experts devant les tribunaux ou en conseillant les gouvernements au besoin

2. Acquérir et maintenir des connaissances cliniques, des compétences spécialisées et un comportement convenant à la radiologie interventionnelle

- 2.1. Appliquer leurs connaissances des sciences cliniques, socio-comportementales et biomédicales fondamentales pertinentes à la pratique de la radiologie interventionnelle

*OBJECTIFS DE FORMATION EN RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE (2016)
(mise à jour rédactionnelle 2019)*

- 2.1.1. Anatomie, physiologie et physiopathologie des systèmes vasculaire, gastrointestinal, hépatobiliaire, génito-urinaire, pulmonaire, musculo-squelettique et neurologique, pour les états de santé normaux ou en cas de maladie en ce qui concerne les aspects suivants :
 - 2.1.1.1. Évaluation et prise en charge de patients atteints de maladies ou d'affections pour lesquelles les interventions par imagerie guidée sont applicables
 - 2.1.1.2. Imagerie vasculaire non invasive
 - 2.1.1.3. Interventions thérapeutiques et diagnostiques guidées par imagerie peu invasives

- 2.1.2. Principes techniques et physiques des modalités d'imagerie suivantes liées à la radiologie interventionnelle, les limites inhérentes de ces méthodes et les facteurs influençant la qualité des images :
 - 2.1.2.1. Radiographie
 - 2.1.2.2. Radioscopie
 - 2.1.2.3. Angiographies
 - 2.1.2.4. Échographie
 - 2.1.2.5. Tomodensitométrie (TDM)
 - 2.1.2.6. Imagerie par résonance magnétique
 - 2.1.2.7. Médecine nucléaire

- 2.1.3. Indications, complications et contribution potentielle aux résultats cliniques des examens et interventions en radiologie interventionnelle
- 2.1.4. Facteurs affectant les soins, la sécurité et l'atténuation des risques pour ce qui est des différentes interventions guidées par imagerie
- 2.1.5. Pharmacologie appliquée à la radiologie interventionnelle, incluant sans s'y limiter, les agents de contraste, la sédation, l'analgésie et les médicaments utilisés pendant ou après les procédures d'intervention
- 2.1.6. Fondements de l'assurance/amélioration de la qualité en radiologie interventionnelle
- 2.1.7. Effets biologiques de la radiation et son utilisation sécuritaire

- 2.2. Décrire le cadre des compétences CanMEDS qui sont pertinentes à la radiologie interventionnelle
- 2.3. Mettre en œuvre les compétences d'apprentissage à vie propres au rôle d'érudit pour adopter un programme personnel de mise à jour des connaissances et pour approfondir les domaines de compétence professionnelle
- 2.4. Intégrer les meilleures données probantes et pratiques exemplaires disponibles pour améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients en radiologie interventionnelle

3. Procéder à une évaluation complète et appropriée d'un patient

- 3.1. Identifier et étudier efficacement les problèmes à aborder au cours d'une rencontre avec un patient, en tenant compte du contexte et des préférences de celui-ci
- 3.2. Obtenir une anamnèse pertinente, concise et exacte, compte tenu du contexte et des préférences du patient, aux fins de diagnostic, de traitement, de promotion de la santé et de prévention de la maladie
- 3.3. Procéder à un examen physique pertinent et exact aux fins de diagnostic, de traitement, de promotion de la santé et de prévention de la maladie
- 3.4. Choisir des méthodes d'investigation appropriées sur le plan médical, dans le respect de l'éthique et en utilisant efficacement les ressources
 - 3.4.1. Informer les médecins traitants et les patients du diagnostic et des options de radiologie diagnostique et interventionnelle appropriées
 - 3.4.2. Sélectionner les examens appropriés en appliquant le principe ALARA (*As Low As Reasonably Achievable*)
- 3.5. Démontrer des techniques efficaces de résolution de problèmes cliniques et faire preuve de jugement face aux problèmes des patients, y compris interpréter les données disponibles et intégrer de l'information pour produire des diagnostics différentiels et des plans de traitement
 - 3.5.1. Effectuer une évaluation du patient avant, pendant et après l'intervention

4. Pratiquer efficacement les interventions de prévention et de traitement

- 4.1. Mettre en œuvre un plan de traitement en collaboration avec un patient, sa famille et ses proches aidants¹
- 4.2. Démontrer une mise en œuvre appropriée et opportune des interventions de prévention pertinentes à la radiologie interventionnelle
- 4.3. Démontrer une mise en œuvre appropriée et opportune des interventions de traitement pertinentes à la radiologie interventionnelle
 - 4.3.1. Fournir de l'analgésie et une sédation pour les interventions de radiologie interventionnelle
- 4.4. Obtenir le consentement éclairé du patient pour les traitements
- 4.5. S'assurer que les patients reçoivent des soins de fin de vie appropriés
 - 4.5.1. Recommander de manière appropriée les interventions chez les patients présentant une espérance de vie limitée

¹ Dans le présent document, l'expression « famille et proches aidants » inclut toutes les personnes qui ont une importance pour le patient d'un point de vue personnel et qui se préoccupent des soins qui lui sont prodigués, y compris, selon la situation du patient, les membres de sa famille, les partenaires, les aidants naturels, les tuteurs et représentants légaux.

5. Utiliser les techniques d'intervention, tant diagnostiques que thérapeutiques, de façon compétente et appropriée

- 5.1. Démontrer l'exécution efficace, appropriée et opportune des interventions diagnostiques et thérapeutiques pertinentes à la radiologie interventionnelle, y compris :
 - 5.1.1. Compétences d'interprétation et diagnostiques pertinentes à la radiologie interventionnelle
 - 5.1.1.1. Radiographie
 - 5.1.1.2. Radioscopie
 - 5.1.1.3. Angiographie
 - 5.1.1.4. Échographie
 - 5.1.1.5. Tomodensitométrie (TDM)
 - 5.1.1.6. Imagerie par résonance magnétique
 - 5.1.1.7. Médecine nucléaire
 - 5.1.2. Compétences techniques pertinentes à la radiologie interventionnelle
 - 5.1.2.1. Accès percutané aux artères, aux veines, aux voies biliaires, aux voies urinaires, au tube digestif, aux articulations, aux nerfs, aux collections liquidiennes, aux abcès et aux cavités du corps aux fins de diagnostic et de traitement, y compris la prise en charge de la douleur
 - 5.1.2.2. Biopsie percutanée guidée par l'imagerie d'organes, de masses et de lésions focales
 - 5.1.2.3. Manipulation de cathéter et de fil-guide
 - 5.1.2.4. Angioplastie et dilatation au ballonnet
 - 5.1.2.5. Mise en place d'une endoprothèse
 - 5.1.2.6. Traitement d'occlusions, de thrombose, incluant sans s'y limiter, la fibrinolyse
 - 5.1.2.7. Embolisation
 - 5.1.2.8. Ablation de tumeurs, d'organes et de cavités
 - 5.1.2.9. Mise en place et retrait d'un filtre cave dans la veine cave
 - 5.1.2.10. Retrait de corps étranger
 - 5.1.3. Acquisition optimale d'images par le biais de compétences informatiques et l'utilisation d'outils après le traitement
- 5.2. Obtenir le consentement éclairé du patient pour les examens et les interventions
- 5.3. Documenter les interventions pratiquées et leur résultat, et diffuser l'information pertinente à court et à long terme
- 5.4. Assurer que l'on organise un suivi approprié des interventions pratiquées

- 5.4.1. Prendre en charge les complications immédiates des interventions et urgences médicales en radiologie interventionnelle et jouer un rôle essentiel en imagerie médicale pour toutes les complications liées aux interventions
- 5.4.2. Gérer les soins après les interventions de radiologie interventionnelle et diagnostique, notamment l'organisation de diagnostic, les contacts continus avec les patients et les rendez-vous de suivi

6. Consulter au besoin d'autres professionnels de la santé tout en reconnaissant les limites de leur expertise

- 6.1. Démontrer qu'ils comprennent bien les limites de leur expertise
- 6.2. Démontrer qu'ils peuvent au besoin consulter un autre professionnel efficacement, de façon appropriée et en temps opportun pour optimiser les soins aux patients
- 6.3. Recommander des services de soins de suivi appropriés pour les patients, leur famille et leurs proches aidants

Communicateur

Définition :

En tant que *communicateurs*, les radiologistes interventionnels facilitent efficacement la relation médecin-patient et les échanges dynamiques qui se produisent avant, pendant et après la rencontre médicale.

Compétences clés et habilitantes : Les radiologistes interventionnels peuvent...

1. Établir avec les patients, leur famille et leurs proches aidants un rapport et une confiance ainsi qu'une relation conforme à l'éthique

- 1.1. Reconnaître que le fait d'être bon communicateur constitue une compétence clinique essentielle pour les médecins et qu'une bonne communication médecin-patient peut favoriser la satisfaction du patient et du médecin, l'observance du traitement et l'amélioration des résultats cliniques
- 1.2. Établir avec les patients et les membres de leur famille des relations thérapeutiques positives caractérisées par la compréhension, la confiance, le respect, l'honnêteté et l'empathie
 - 1.2.1. Établir des relations rapidement dans le contexte des soins de radiologie interventionnelle
- 1.3. Respecter le secret professionnel, la vie privée du patient et son autonomie
- 1.4. Écouter le patient pour mieux répondre à ses besoins
- 1.5. Être à l'affût des indices non verbaux et en tenir compte
- 1.6. Diriger efficacement une consultation clinique structurée

- 2. Trouver et résumer avec précision les renseignements pertinents et les points de vue des patients, de leur famille et de leurs proches aidants, de collègues et d'autres professionnels**
 - 2.1. Réunir de l'information sur une maladie, et aussi sur les croyances d'un patient, ses préoccupations, ses attentes et son vécu de la maladie
 - 2.2. Chercher et résumer des renseignements pertinents provenant d'autres sources comme la famille et les proches aidants du patient et d'autres professionnels, tout en respectant le secret professionnel et la confidentialité

- 3. Transmettre avec exactitude des explications et des renseignements pertinents aux patients, à leur famille et à leurs proches aidants, à des collègues et à d'autres professionnels**
 - 3.1. Fournir de l'information à un patient, à sa famille et à ses proches aidants, aux collègues et à d'autres professionnels, de façon humaine et compréhensible, pour encourager la discussion et la participation à la prise de décision
 - 3.2. Communiquer des renseignements au médecin orienteur de façon opportune dans des situations d'urgence ou vitales

- 4. Faire en sorte que les patients, leur famille, leurs proches aidants et les autres professionnels aient la même compréhension des enjeux, des problèmes et des plans pour élaborer un plan de soins commun**
 - 4.1. Définir et explorer efficacement les problèmes à aborder à la suite d'une rencontre avec un patient, en tenant compte du contexte, des réponses du patient, de ses préoccupations et de ses préférences
 - 4.2. Respecter la diversité et les différences en tenant compte, sans s'y limiter, de l'influence du sexe, de la religion et des croyances culturelles sur la prise de décisions
 - 4.3. Encourager la discussion, les questions et l'échange au cours de la rencontre
 - 4.4. Faire participer les patients, leur famille, leurs proches aidants et les professionnels de la santé compétents, à la prise de décision partagée afin d'élaborer un plan de soin, en tenant compte des souhaits et des préférences des patients dans le processus décisionnel
 - 4.5. S'attaquer efficacement aux problèmes de communication délicats, y compris pour l'obtention d'un consentement éclairé, l'annonce d'une mauvaise nouvelle et la gestion de la colère, de la confusion et des malentendus
 - 4.5.1. Divulguer les événements indésirables, notamment les complications connues et les erreurs médicales

- 5. Transmettre de manière efficace des renseignements oraux, écrits et/ou par voie électronique au sujet d'une rencontre médicale**
 - 5.1. Tenir des dossiers clairs, concis, précis et appropriés sur les rencontres cliniques et les plans

*OBJECTIFS DE FORMATION EN RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE (2016)
(mise à jour rédactionnelle 2019)*

- 5.1.1. Préparer et diffuser des rapports de consultation incluant l'évaluation, le plan diagnostique et la prise en charge suggérée
- 5.2. Présenter des rapports oraux des rencontres cliniques et des plans de traitement
- 5.3. Transmettre l'information médicale de manière appropriée pour garantir un transfert des soins sécuritaire
 - 5.3.1. Reconnaître l'importance d'une communication appropriée entre médecins pour traiter efficacement les patients, et la mettre en œuvre

6. Présenter efficacement l'information au sujet d'une question médicale au public ou aux médias

Collaborateur

Définition :

En tant que *collaborateurs*, les radiologistes interventionnels travaillent efficacement dans une équipe de soins de santé afin de prodiguer des soins optimaux aux patients.

Compétences clés et habilitantes : Les radiologistes interventionnels peuvent...

1. Participer efficacement et comme il se doit à l'activité d'une équipe interprofessionnelle de soins de santé

- 1.1. Décrire les rôles et les responsabilités du radiologiste interventionnel aux autres professionnels faisant partie de l'équipe de soins de santé
- 1.2. Décrire les rôles et les responsabilités d'autres professionnels membres de l'équipe de soins de santé y compris, sans s'y limiter, le personnel infirmier, technique et administratif
- 1.3. Reconnaître et respecter les divers rôles, responsabilités et compétences d'autres professionnels par rapport aux leurs
- 1.4. Collaborer avec d'autres personnes pour évaluer, planifier, prodiguer et intégrer des soins à des patients individuels ou à des groupes de patients
 - 1.4.1. Collaborer avec des membres de l'équipe de soins interprofessionnelle pour guider les examens et contribuer à la prise de décision, afin d'offrir des soins appropriés aux patients
 - 1.4.2. Collaborer avec d'autres radiologistes, spécialistes et fournisseurs de soins primaires au sujet de leurs patients, et leur fournir des conseils
 - 1.4.3. Collaborer avec les autres professionnels de la santé pour veiller à ce que les techniques d'imagerie les plus sûres et les plus adéquates soient utilisées, notamment pour ce qui est de la radiation ionisante
- 1.5. Collaborer à d'autres activités et tâches, comme la recherche, la formation, l'évaluation de programmes ou les responsabilités administratives

*OBJECTIFS DE FORMATION EN RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE (2016)
(mise à jour rédactionnelle 2019)*

- 1.6. Participer efficacement à des réunions d'équipes interprofessionnelles et multidisciplinaires
 - 1.7. Établir des relations d'interdépendance avec d'autres professions pour prodiguer des soins de qualité
 - 1.8. Décrire les principes de la dynamique d'équipe
 - 1.9. Respecter l'éthique de l'équipe, y compris la confidentialité, l'affectation des ressources et le professionnalisme
 - 1.10. Faire preuve de leadership dans une équipe de soins de santé de façon appropriée
- 2. Collaborer efficacement avec d'autres professionnels de la santé pour prévenir, gérer et résoudre les conflits interprofessionnels**
- 2.1. Adopter une attitude respectueuse envers leurs collègues et les membres de l'équipe interprofessionnelle
 - 2.2. Collaborer avec d'autres professionnels pour prévenir les conflits
 - 2.3. Respecter les différences et les champs de pratique d'autres professions
 - 2.4. Réfléchir à leurs propres différences, incompréhensions et limites qui peuvent contribuer à la tension entre professionnels
 - 2.5. Réfléchir au fonctionnement de l'équipe interprofessionnelle
 - 2.6. Employer la négociation collaborative pour résoudre les conflits et régler les malentendus

Gestionnaire

Définition :

En tant que *gestionnaires*, les radiologistes interventionnels participent à part entière à la vie d'organisations de soins de santé où ils gèrent des pratiques durables, prennent des décisions sur l'affectation des ressources et contribuent à l'efficacité du système de soins de santé

Compétences clés et habilitantes : Les radiologistes interventionnels peuvent...

- 1. Participer à des activités qui contribuent à l'efficacité de leurs organisations et systèmes de soins de santé**
 - 1.1. Travailler en collaboration avec d'autres membres de leur organisation
 - 1.2. Participer à l'évaluation et à l'amélioration des processus systémiques de maintien de la qualité, comme les initiatives sur la sécurité des patients
 - 1.2.1. Participer à des séances sur la morbidité et la mortalité
 - 1.2.2. S'assurer d'appliquer les principes de l'ALARA en matière de radioexposition
 - 1.3. Décrire la structure et le fonctionnement du système de santé en ce qui a trait à la radiologie interventionnelle, y compris le rôle des médecins

- 1.4. Décrire les principes du financement des soins de santé, y compris la rémunération des médecins, l'établissement des budgets et le financement des organisations
- 1.5. Évaluer les nouvelles techniques et technologies en radiologie interventionnelle et conseiller les autorités de la santé sur la prestation des ressources

2. Gérer efficacement leur pratique et leur carrière

- 2.1. Établir les priorités et gérer leur temps pour établir un juste équilibre entre les soins aux patients, les exigences de la pratique, les activités extérieures et la vie personnelle
- 2.2. Gérer une pratique, notamment les ressources financières et humaines
- 2.3. Mettre en œuvre des processus visant à assurer l'amélioration de leur pratique personnelle
- 2.4. Utiliser la technologie de l'information de manière appropriée pour les soins aux patients et l'apprentissage à vie

3. Répartir judicieusement des ressources du secteur des soins de santé, qui sont limitées

- 3.1. Reconnaître l'importance de la juste répartition des ressources de la santé en établissant un équilibre entre l'efficacité, l'efficacité et l'accès, d'une part, et la prestation de soins optimaux des patients, d'autre part
- 3.2. Mettre en pratique des données probantes et des processus de gestion permettant de dispenser des soins de qualité à un rapport coût-bénéfice approprié
- 3.3. Prioriser les listes d'attente de manière efficace en vue de répondre aux besoins de leur communauté de pratique

4. Exercer des fonctions d'administration et de direction

- 4.1. Participer efficacement à des comités et à des réunions
- 4.2. Diriger ou mettre en œuvre des changements apportés aux soins de santé
- 4.3. Planifier des éléments pertinents à la prestation des soins de santé, comme les horaires de travail

Promoteur de la santé

Définition :

En tant que *promoteurs de la santé*, les radiologistes interventionnels utilisent leur expertise et leur influence de façon responsable pour promouvoir la santé et le mieux-être de patients individuels, de collectivités et de populations.

Compétences clés et habilitantes : Les radiologistes interventionnels peuvent...

1. Répondre aux besoins et aux problèmes de santé des patients dans le cadre des soins aux patients

- 1.1. Définir les besoins de santé des patients
- 1.2. Repérer des possibilités de défense des intérêts, de promotion de la santé et de prévention des maladies chez les patients qu'ils servent et intervenir de façon appropriée
 - 1.2.1. Promouvoir l'accès opportun à des soins de radiologie interventionnelle
- 1.3. Comprendre qu'il peut y avoir des intérêts divergents entre les patients individuels et la collectivité dans son ensemble

2. Répondre aux besoins de santé des collectivités qu'ils servent

- 2.1. Décrire les milieux de pratique qu'ils servent
- 2.2. Repérer des possibilités de défense des intérêts, de promotion de la santé et de prévention des maladies dans les collectivités qu'ils servent et intervenir de façon appropriée
 - 2.2.1. Reconnaître l'importance de revendiquer les traitements peu invasifs guidés par imagerie dans les collectivités qu'ils servent
 - 2.2.2. Reconnaître l'importance de négocier des ressources pour les nouvelles technologies en radiologie interventionnelle, notamment en recherche
- 2.3. Comprendre qu'il peut y avoir des intérêts divergents entre les collectivités servies et d'autres populations

3. Définir les déterminants de la santé des populations qu'ils servent

- 3.1. Définir les déterminants de la santé des populations, y compris les obstacles à l'accès aux soins et aux ressources
- 3.2. Repérer les groupes vulnérables ou marginalisés au sein des populations servies et y répondre de façon appropriée

4. Promouvoir la santé de patients individuels, de collectivités et de populations

- 4.1. Décrire une façon d'apporter un changement à un déterminant de la santé des populations qu'ils servent
- 4.2. Décrire l'effet des politiques publiques sur la santé des populations servies
- 4.3. Repérer les points d'influence dans le système de santé et sa structure
 - 4.3.1. Décrire le rôle des groupes de défense des intérêts en santé en radiologie interventionnelle, notamment celui de l'Association canadienne de radiologie d'intervention (ACRI)
- 4.4. Décrire les enjeux éthiques et professionnels inhérents à la promotion de la santé, y compris l'altruisme, la justice sociale, l'autonomie, l'intégrité et l'idéalisme

- 4.5. Reconnaître la possibilité inhérente de conflits entre leur rôle de promoteur de la santé qui intervient en faveur d'un patient ou d'une collectivité et celui de gestionnaire ou gardien
- 4.6. Décrire le rôle de la profession médicale, en tant que groupe, dans la promotion de la santé et de la sécurité des patients

Érudit

Définition :

En tant qu'*érudits*, les radiologistes interventionnels démontrent un engagement de toute une vie envers l'apprentissage fondé sur la réflexion, ainsi que la création, la diffusion, l'application et l'utilisation de connaissances médicales.

Compétences clés et habilitantes : Les radiologistes interventionnels peuvent...

1. Maintenir et améliorer les activités professionnelles par l'acquisition continue du savoir

- 1.1. Décrire les principes du maintien de la compétence
- 1.2. Décrire les principes et les stratégies de mise en œuvre d'un système de gestion du savoir personnel
 - 1.2.1. Montrer qu'ils sont conscients que les modalités diagnostiques et thérapeutiques évolueront au cours de leur carrière et élaborer une stratégie en vue de maintenir une pratique actualisée fondée sur des données probantes
- 1.3. Reconnaître les problèmes d'apprentissage dans la pratique et en tenir compte
- 1.4. Procéder à des vérifications de la pratique personnelle
 - 1.4.1. Tenir un dossier validé de tous les cas d'imagerie vasculaire interventionnelle non invasive effectués, en précisant leur rôle d'observateur, d'assistant ou d'intervenant principal pour chaque cas
- 1.5. Poser une question appropriée concernant l'apprentissage
- 1.6. Consulter et interpréter les données probantes pertinentes
- 1.7. Appliquer de nouvelles connaissances à la pratique
- 1.8. Évaluer l'incidence de tout changement dans la pratique
- 1.9. Documenter le processus d'apprentissage
- 1.10. Participer à des activités d'apprentissage et à des réunions

2. Évaluer de façon critique de l'information médicale et ses sources et en faire une utilisation judicieuse lors de la prise de décisions touchant à la pratique

- 2.1. Décrire les principes de l'évaluation critique

*OBJECTIFS DE FORMATION EN RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE (2016)
(mise à jour rédactionnelle 2019)*

- 2.2. Évaluer de façon critique les données probantes obtenues afin de répondre à une question clinique
 - 2.2.1. Évaluer et adopter les nouvelles technologies et techniques, le cas échéant
- 2.3. Intégrer des conclusions d'évaluation critique aux soins cliniques
- 3. Faciliter l'acquisition du savoir pour les patients, leur famille et leurs proches aidants, les étudiants, les résidents, d'autres professionnels de la santé, le public et d'autres intervenants**
 - 3.1. Décrire les principes d'apprentissage pertinents à la formation médicale
 - 3.2. En collaboration, définir les besoins d'apprentissage et les résultats attendus des tiers
 - 3.3. Choisir des stratégies d'enseignement efficaces et un contenu qui facilitent l'apprentissage des tiers
 - 3.4. Animer des cours ou des exposés de qualité
 - 3.5. Évaluer un contact d'enseignement et y réfléchir
 - 3.6. Fournir des commentaires utiles
 - 3.7. Décrire les principes d'éthique qui ont trait à l'enseignement
- 4. Contribuer à la création, à la diffusion, à l'application et à l'utilisation de nouvelles connaissances et pratiques**
 - 4.1. Décrire les principes de la recherche et de l'enquête scientifique
 - 4.2. Décrire les principes de l'éthique de la recherche
 - 4.3. Poser une question de recherche
 - 4.4. Effectuer une recherche systématique de données probantes
 - 4.5. Choisir et mettre en œuvre des méthodes appropriées pour répondre à la question
 - 4.6. Diffuser les résultats d'une étude
 - 4.7. Réaliser un projet de recherche, d'assurance de la qualité ou éducatif portant sur la radiologie interventionnelle, pouvant être publié dans une publication révisée par des pairs ou présenté lors d'une réunion universitaire

Professionnel

Définition :

En tant que *professionnels*, les radiologistes interventionnels sont voués à la santé et au mieux-être de la personne et de la société, à la pratique respectueuse de l'éthique, à l'autoréglementation de la profession et critères rigoureux de comportements personnels.

Compétences clés et habilitantes : Les radiologistes interventionnels peuvent...

1. Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société par une pratique respectueuse de l'éthique

- 1.1. Avoir les comportements professionnels appropriés dans la pratique, ce qui comprend l'honnêteté, l'intégrité, le dévouement, la compassion, le respect et l'altruisme
- 1.2. Témoigner de leur engagement à dispenser des soins de la plus grande qualité et à maintenir leur compétence
 - 1.2.1. Démontrer un engagement envers des soins longitudinaux aux patients, le cas échéant
- 1.3. Reconnaître les problèmes d'éthique qui se posent dans la pratique et y répondre de façon appropriée
- 1.4. Repérer, déclarer et gérer les conflits d'intérêts perçus, potentiels et réels
- 1.5. Reconnaître les principes et les limites de la confidentialité et de la vie privée des patients tels que définis par la loi et les normes d'exercice de la profession
- 1.6. Maintenir des relations appropriées avec les patients, leur famille et leurs proches aidants

2. Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société en participant à l'autoréglementation de la profession

- 2.1. Comprendre les codes professionnels, juridiques et éthiques de la pratique
 - 2.1.1. Suivre les principes ALARA pour les limiter l'exposition aux radiations ionisantes
- 2.2. S'acquitter des obligations réglementaires et législatives découlant de la pratique courante
 - 2.2.1. Se conformer aux lignes directrices reconnues sur les interactions éthiques avec l'industrie (incluant sans s'y limiter l'industrie pharmaceutique et les entreprises d'équipement médical), en ce qui a trait à la recherche, à l'éducation et aux soins cliniques
- 2.3. Démontrer leurs responsabilités face aux ordres des médecins
- 2.4. Reconnaître les comportements non professionnels d'autres membres de la profession et y réagir adéquatement

*OBJECTIFS DE FORMATION EN RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE (2016)
(mise à jour rédactionnelle 2019)*

2.5. Participer à l'examen de pairs

3. Démontrer un engagement envers la santé des médecins et la viabilité de leur pratique

- 3.1. Établir un équilibre entre les priorités personnelles et professionnelles afin d'assurer leur santé personnelle et la viabilité de leur pratique
- 3.2. S'efforcer d'accentuer leur sensibilisation et leur perspicacité personnelles et professionnelles
- 3.3. Reconnaître les professionnels qui sont dans le besoin et intervenir de façon appropriée

Le document doit être revu par le Comité de spécialité en radiologie interventionnelle d'ici décembre 2020.

Approuvé – Comité d'examen des normes de formation spécialisée – octobre 2015

Révisé – Comité de spécialité – octobre 2018

Approuvé (mise à jour rédactionnelle) – Bureau de l'éducation spécialisée – avril 2019